

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 septembre 2021

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 46 + 5 Pouvoirs
suppléants : 5

Secrétaire de séance : M. F. ENSMINGER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, L. STEINMETZ, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, G. KOHL - Suppléant -, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. B. SCHAFF, D. ETTER, G. REUTENAUER, Mme E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, M. G. HALTER, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. H. STEGNER - Pouvoir à M. T. SCHINI -, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, B. KRIEGER, Mmes F. BOURJAT, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

Délibération n°8 : Vente d'un terrain dans le Parc Intercommunal d'Activités de Bouxwiller

Rapporteur : M. A. DANNER

Vu la délibération n°9 du Conseil communautaire du 29/09/11 fixant les prix de vente des terrains des Parcs Intercommunaux d'Activités,

Vu la délibération n°3 du Conseil communautaire du 29/03/12 précisant le régime de TVA applicable aux ventes de terrains des P.I.A. de Bouxwiller et d'Ingwiller,

Vu la demande de la SCI OZDEMIR,

Vu l'avis favorable du Groupe de Travail « Développement économique » réuni le 30/06/21 et du Bureau réuni le 07/07/21

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide par 52 voix Pour, 3 Abstentions (Mme A. CHABERT, M. D. BURRUS + Pouvoir) et 1 voix Contre (M. M. MEYER)

*** de VENDRE**, dans le P.I.A. de Bouxwiller, à la SCI OZDEMIR un terrain de 33,49 ares (parcelles cadastrées Section 20 n° 369/249 d'une contenance de 26,90 ares et n° 372/256 d'une contenance de 6,59 ares) au prix de 2 500 € H.T. / are (2 933,28 € TVA sur marge comprise / are) soit **83 725 € H.T** (98 235,55 € TVA sur marge comprise) ;

*** de PRECISER** qu'à ces prix de vente se rajouteront les frais d'arpentage avancés par la Communauté de Communes ;

*** de CHARGER** le notaire choisi par l'acquéreur du règlement des ventes ;

*** d'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les actes de vente ainsi que tous les autres documents à intervenir.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président